
Avis de cession

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, du 1er avril 2020, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de TOULOUSE, le 10 avril 2020, dossier 2020 00009565, référence 3104P61 2020 1 01677 :

La société **ACCIMMO TRANSACTION**, société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 1 000 euros, dont le siège social est situé 1, Boulevard des Pyrénées - 31130 QUINT-FONSEGRIVES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 831 141 882 a cédé à :

La société **ENOHA IMMO**, société par actions simplifiée au capital social de

5 000 euros dont le siège social est situé 3, le Pescajou - 31570 LANTA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 879 463 750 :

1. Un fonds de commerce de transaction immobilière sis et exploité 1, Boulevard des Pyrénées 31130 QUINT-FONSEGRIVES pour lequel le Cédant est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 831 141 882 et à l'INSEE sous le numéro SIRET 831 141 882 00017

L'entrée en propriété et en jouissance a été fixée au 01/04/2020.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE VINGT DIX-NEUF MILLE EUROS (99 000 euros).

2. Un fonds de commerce de transaction immobilière sis et exploité 50, avenue de Gameville 31650 SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE pour lequel le Cédant est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 831 141 882 et à l'INSEE sous le numéro SIRET 831 141 882 00025.

L'entrée en propriété et en jouissance a été fixée au 01/04/2020.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT SOIXANTE NEUF MILLE EUROS (169 000 euros).

3. Un fonds de commerce de transaction immobilière sis et exploité Allée de l'Eglise 31280 DREMIL-LAFAGE pour lequel le Cédant est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 831 141 882 et à l'INSEE sous le numéro SIRET 831 141 882 00041.

L'entrée en propriété et en jouissance a été fixée au 01/04/2020.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE DEUX MILLE EUROS (32 000 euros).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège de chacun des fonds cédés pour la validité et, pour toutes correspondances, au Cabinet CLN CONSULT, représenté par Me Jean-Louis LEVY, sis 46 rue Louis PLANA, 31500 TOULOUSE, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,
